

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE

Réunion du 19 novembre 2012

RELEVÉ DES DÉCISIONS

*(Les délibérations correspondantes sont publiées dans un recueil
mis à la disposition du public pour consultation dans le hall d'accueil de
l'Hôtel du Département – 39, rue Mazagran – BP 1429 –
53014 LAVAL CEDEX)*

Mise en ligne sur le site internet du Conseil général le **19 novembre 2012** :
<http://www.lamayenne.fr>

La Commission permanente s'est réunie le **19 novembre 2012**, à partir de **10 h 30**, à **l'Hôtel du Département**, sous la présidence de Jean ARTHUIS, Président du Conseil général.

ÉTAIENT PRÉSENTS

: Michel ANGOT, Marc BERNIER, Claude BOITEUX, Nicole BOUILLON, Norbert BOUVET, Gérard DUJARRIER, Jean-Pierre DUPUIS, Gilbert DUTERTRE, Roger GUÉDON, Philippe HENRY, Yan KIESSLING, Daniel LENOIR, Marie-Cécile MORICE (*à partir de 11 h 50*), Olivier RICHEFOU,

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER : Élisabeth DOINEAU (*délégation de vote à Jean ARTHUIS*), Marie-Cécile MORICE (*jusqu'à 11 h 50 - délégation de vote à Marc BERNIER*),

Les décisions prises dans ce cadre par la Commission permanente sont récapitulées ci-après :

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
Mission 2		
SOLIDARITÉ – ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION		
<i>Programme 01 : Programme prévention et protection des enfants et des familles</i>		
1	Action « citoyenneté-santé-éducation et soutien à la parentalité »	4
<i>Programme 03 : Programme insertion sociale et professionnelle</i>		
2	Subvention globale FSE – Dispositifs 1D et 8B1	4
Mission 3		
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES		
<i>Programme 01 : Programme infrastructures de transport</i>		
3	RD 224 – SAINT-ELLIER-DU-MAINE / PONTMAIN – Aménagement de sécurité – Acquisitions foncières	5
4	RD 278 – LE-GENEST-SAINT-ISLE – Acquisition foncière	6
5	RD 202 – Aménagement de sécurité – Communes de MONTREUIL-POULAY, SAINT-LOUP-DU-GAST et SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIÈRES – Acquisition foncière	6
6	Acquisitions foncières – SAINT-BERTHEVIN – pour circulation des piétons au droit de la RD 57	6
7	RD 112 – Boulevard des Loges SAINT-BERTHEVIN – Rétrocession foncière	7
8	Répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière – Programme 2012	7
<i>Programme 02 : Programme accompagnement du développement local</i>		
9	Internet haut débit par voie satellitaire ou hertzienne	8
Mission 4		
ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES		
<i>Programme 01 : Programme eau</i>		
10	Protection des ressources en eau potable - Contrats territoriaux	8
11	Programmes 2011 et 2012 d'assainissement - Subventions pour travaux d'investissement - Département - Fonds départemental	10
12	Participation complémentaire pour les études d'élaboration du SAGE Sarthe aval	10
<i>Programme 03 : Programme milieux et paysages</i>		
13	Restauration et entretien des cours d'eau	11
<i>Programme 04 : Programme sécurité sanitaire</i>		
14	Tarifs 2013 du Laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne	11
15	Contrats pluriannuels pour les clients du Laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne	12
Mission 5		
TRANSPORT ET MOBILITÉ		
<i>Programme 01 : Programme transport scolaire</i>		
16	Passation d'avenants aux marchés publics de transport collectif à titre principal scolaire par autocars	12

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	Mission 6 ENSEIGNEMENT	
	<i>Programme 02 : Programme enseignement supérieur</i>	
17	Aides aux étudiants au titre de l'année universitaire 2012/2013	13
	Mission 7 ÉCONOMIE ET EMPLOI	
	<i>Programme 01 : Programme agriculture</i>	
18	Comices agricoles et syndicat d'élevage - Répartition de la subvention	15
19	Participation au plan national de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)	16
	<i>Programme 02 : Programme accueil et accompagnement des entreprises</i>	
20	Commerce et artisanat en milieu rural	17
21	Immobilier d'entreprise	17
21bis	Aide exceptionnelle – Société ARFEO-FAROE	19
	<i>Programme 03 : Programme tourisme</i>	
22	Tourisme	19
	Mission 8 CULTURE ET PATRIMOINE	
	<i>Programme 01 : Programme culture</i>	
23	Dispositif expérimental « collèges en scène »	20
	<i>Programme 02 : Programme patrimoine</i>	
24	Restauration du patrimoine historique	21
25	Subvention exceptionnelle sollicitée par la commune de CRAON pour le déplacement de colonnes gallo-romaines	21
	Mission 9 SPORT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ	
	<i>Programme 02 : Programme citoyenneté et action internationale</i>	
26	Citoyenneté et action internationale	22
	Mission 10 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES	
	<i>Programme 03 : Programme gestion mobilière et immobilière</i>	
27	Conventions de location d'appartements pour mission d'accueil de parents isolés avec enfants	23
	Mission 11 CONTRÔLE INTERNE ET COORDINATION	
	<i>Programme 01 : Programme stratégie et prospective</i>	
28	Expérimentation d'une démarche d'Open Data raisonné au Conseil général de la Mayenne	24

MISSION 2 SOLIDARITÉ – ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION

PROGRAMME 01 : PROGRAMME PRÉVENTION ET PROTECTION DES ENFANTS ET DES FAMILLES

1 - ACTION « CITOYENNETÉ-SANTÉ-ÉDUCATION ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ »

La Commission permanente a attribué une subvention de 8 000 € à l'association Aid'à dom pour l'action qu'elle a menée pendant un an auprès des familles concernées par la distribution alimentaire des Restos du cœur et dont l'aboutissement était la participation de ces familles à la journée départementale du REAPP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité), organisée le 13 octobre 2012, ayant pour thème : « parents – enfants – faire ensemble, c'est possible ».

- Chapitre 011 – nature 611 – fonction 51 – ligne de crédit 467 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : PROGRAMME INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

2 - SUBVENTION GLOBALE FSE – DISPOSITIFS 1D ET 8B1

La Commission permanente s'est prononcée favorablement sur la demande de financement présentée au titre du Fonds social européen (FSE) par le service insertion et logement du Conseil général pour les actions « développement des solutions de transport / accompagnement à l'élaboration des cahiers des charges » et « coordination et mise en réseau des acteurs / supports de communication » ; la première concerne une prestation d'accompagnement à la définition ainsi qu'à l'élaboration des cahiers des charges des actions de la plateforme mobilité vers l'emploi, opération s'inscrivant dans le dispositif global « mobilité » dont la réalisation vise à apporter des réponses aux difficultés de transport rencontrées notamment par les publics en insertion professionnelle en renforçant et en complétant l'offre de services existante sur le territoire départemental ainsi que les moyens d'information qui en facilitent l'accès ; la seconde concerne la réalisation des supports de communication relatifs à l'action de prospection et de médiation mise en œuvre par Mayenne Expansion (dispositif 4 de la subvention globale) autour du contrat unique d'insertion - contrat initiative emploi (CUI-CIE), opération intervenant dans le cadre du plan de communication destiné à valoriser les dispositifs d'insertion cofinancés par le Conseil général et le FSE.

	Régime d'allocation	Période de réalisation	Coût total	Financement Conseil général	Financement FSE
Dispositif 8 B1 Développement des solutions de transport	Financement interne (prestataire retenu : cabinet AUXILIA 75011 PARIS)	29/02/2012 au 30/11/2012	14 470,60 €	7 235,30 €	7 235,30 €
Dispositif 1D Coordination et mise en réseau des acteurs	Financement interne/ prestations	31/03/2011 au 30/09/2012	10 170 €	5 085 €	5 085 €

- Chapitre 011 – nature 62268 – fonction 01 – lignes de crédit 10626 et 11706 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 3

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

PROGRAMME 01 : PROGRAMME INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

3 - RD 224 – SAINT-ELLIER-DU-MAINE / PONTMAIN – AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ – ACQUISITIONS FONCIÈRES

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes des trois promesses de vente qui lui ont été présentées dans le cadre des travaux de sécurisation d'une section de la RD 224 entre SAINT-ELLIER-DU-MAINE et PONTMAIN :

Vendeurs :- Indivision COQUELIN

Superficie à acquérir : 2a environ

- M. Patrick COQUELIN

Superficie à acquérir : 13a 70ca environ

- M. et Mme Louis GESLIN

Superficie à acquérir : 2a 30ca environ

Montant total de la dépense, y compris indemnités d'éviction et indemnités pour clôtures, estimé à environ 2 000 € hors frais

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer les actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 621 – ligne de crédit 11754 -

- Adopté à l'unanimité -

4 - RD 278 – LE-GENEST-SAINT-ISLE – ACQUISITION FONCIÈRE

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes de la promesse de vente négociée par la SAFER MAINE OCÉN qui lui a été présentée dans le cadre des travaux d'aménagement d'une section de la RD 278 sur le territoire de la commune du GENEST-SAINT-ISLE :

Vendeurs : M. et Mme Bernard BORDEAU

Superficie à acquérir : 3a 71ca environ

Montant de la dépense estimé à environ 185 € hors frais

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer l'acte à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 621 – ligne de crédit 11759 -

- Adopté à l'unanimité -

5 - RD 202 – AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ – COMMUNES DE MONTREUIL-POULAY, SAINT-LOUP-DU-GAST ET SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIÈRES – ACQUISITION FONCIÈRE

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes de la promesse de vente qui lui a été présentée dans le cadre des travaux d'aménagement d'une section de la RD 202 sur le territoire des communes de MONTREUIL-POULAY, SAINT-LOUP-DU-GAST et SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIÈRES :

Vendeurs : M. et Mme Marcel RETOUR

Superficie à acquérir : 1a 90ca environ

Montant de la dépense, y compris indemnités d'éviction, estimé à environ 1 050 € hors frais

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer l'acte à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 621 – ligne de crédit 11741 -

- Adopté à l'unanimité -

6 - ACQUISITIONS FONCIÈRES – SAINT-BERTHEVIN – POUR CIRCULATION DES PIÉTONS AU DROIT DE LA RD 57

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes des deux promesses de vente à l'euro symbolique qui lui ont été présentées, dans le cadre du projet de création d'un chemin pour les piétons au droit de la RD 57 sur la commune de SAINT-BERTHEVIN :

Vendeurs :- SCI « Les Gandonnières »

Superficie à acquérir : 25 m² environ

- SCI « La Harpe Rose »

Superficie à acquérir : 55 m² environ

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer les actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 621 – ligne de crédit 11754 -

- Adopté à l'unanimité -

7 - RD 112 – BOULEVARD DES LOGES SAINT-BERTHEVIN – RÉTROCESSION FONCIÈRE

La Commission permanente :

☞ a validé le projet de rétrocession qui lui a été présenté, concernant une bande de terrain en bordure de la RD 112 sur la commune de SAINT-BERTHEVIN :

Acquéreur : Entreprise GYS
Superficie : 28ca environ

Montant de la recette estimé à environ 56 €

☞ a validé le déclassement du domaine public départemental de cette emprise à aliéner à l'entreprise GYS, riveraine ;

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer l'acte à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 77 – nature 775 – fonction 621 – ligne de crédit 2273 -

- Adopté à l'unanimité -

8 - RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE RELATIVES À LA CIRCULATION ROUTIÈRE – PROGRAMME 2012

La Commission permanente a affecté le solde de la dotation 2012 de répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière et une partie du reliquat des dotations 2006-2011 aux opérations présentées par les communes de CHÂLONS-DU-MAINE et MÉE précisées dans le tableau figurant ci-après, complétant ainsi la programmation 2012 telle qu'actée par délibérations des 20 février, 7 mai, 2 juillet, 17 septembre et 5 novembre 2012 :

Collectivité maître d'ouvrage	Opération	Coût prévisionnel HT des travaux de sécurité	Dépense subventionnable plafonnée à 40 000 € (*) ou 20 000 € HT(**)	Montant de la subvention	Taux : * = 25% ** = 50%
CHÂLONS-DU-MAINE	Aménagement de la traverse de l'agglomération	249 895 €	40 000 €	10 000 €	*
MÉE	Création d'un parking et construction d'un auvent métallique pour faire fonction d'abribus	4 126,20 €+4 732,30 €	4 126,20 €+4 732,30 €	3 398 €	* et **
décision du 19/11/2012				13 398 €	

* Taux de 25 % sur une dépense subventionnable comprise entre 4 000 € et 40 000 € HT pour les travaux d'amélioration de la sécurité routière.

** Taux de 50 % en application de la délibération du Conseil général du 28 juin 2010 pour des aménagements destinés à améliorer la sécurité des usagers des transports collectifs de personnes (dépense subventionnable comprise entre 1 000 € et 20 000 € HT).

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

9 - INTERNET HAUT DÉBIT PAR VOIE SATELLITAIRE OU HERTZIENNE

La Commission permanente a réservé une suite favorable à la demande suivante présentée au titre du dispositif départemental d'aide à l'équipement individuel en moyens de réception Internet haut débit par voie satellitaire ou hertzienne, dans les territoires non accessibles à cette technologie par voie filaire, mis en place par le Conseil général le 27 juin 2008, et consistant en une subvention dont le montant est égal aux frais engagés en achat de matériel et installation, dans la limite de 500 € TTC (soit 418 € HT) :

Bénéficiaire	Adresse d'installation
Mme Jocelyne MAILLARD	53300 COUESMES-VAUCÉ

- Chapitre 204 – nature 20421 – fonction 74 – ligne de crédit 8187 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 4 ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES

PROGRAMME 01 : PROGRAMME EAU

10 - PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU POTABLE - CONTRATS TERRITORIAUX

La Commission permanente :

- ☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer les contrats territoriaux pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages souterrains Grenelle de l'est et du sud-est de la Mayenne, fixant pour la période 2012-2015 les objectifs poursuivis, la démarche adoptée, la nature des actions ou travaux programmés, les indicateurs retenus, les calendriers de réalisation, les coûts prévisionnels et les engagements des signataires ; les programmes d'actions étant orientés sur la réduction des teneurs en nitrates, principal paramètre présentant des non-conformités concernant la qualité de l'eau brute ou distribuée :

	Porteur du projet	Captages concernés	Partenaires au contrat	Montant total du contrat	Participation maximum du Département sur 5 ans
Contrat territorial pluriannuel – Est de la Mayenne	SIAEP de Saint-Pierre-sur-Orthe	Captages de Vaubourgueil, Tertre-Suhard et des Ormeaux à Saint-Pierre-sur-Orthe, et de la Houlberdière à Torcé-Viviers-en-Charnie	SIAEP de Saint-Pierre-sur-Orthe, SIAEP de Sillé-le-Guillaume, Commune de Torcé-Viviers-en-Charnie, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil général de la Mayenne	647 500 €	158 755 €
Contrat territorial pluriannuel – Sud-est de la Mayenne	SIAEP de Chémeré-le-Roi	Captages du Grand Rousson à Ballée, du Moulin de Rousson à Saulges, de la Fortinière à La Bazouge-de-Chémeré, et de l'Écrille à Vaiges	SIAEP de Chémeré-le-Roi, SIAEP de Ballée, SIAEP de Cossé-en-Champagne, SIAEP de Meslay-ouest / La Cropte, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil général de la Mayenne	710 800 €	185 740 €

↳ a autorisé le Président du Conseil général à signer l'avenant au contrat de bassin versant de l'Oudon 2009-2013 approuvé par la Commission permanente lors de sa réunion du 5 octobre 2009 ; cet avenant a pour objet, d'une part, de modifier la structure porteuse du projet qui devient le Syndicat mixte du bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations et les pollutions (SYMBOLIP), d'autre part, d'actualiser le coût prévisionnel du contrat, estimé à 953 040 €, contre 2 292 800 € prévus initialement, soit une participation du Département à hauteur de 108 774 €.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 738 – ligne de crédit 870 -

- Chapitre 204 – nature 204141 – fonction 61 – lignes de crédit 10435 et 12920 -

- Adopté à l'unanimité -

11 - PROGRAMMES 2011 ET 2012 D'ASSAINISSEMENT - SUBVENTIONS POUR TRAVAUX D'INVESTISSEMENT - DÉPARTEMENT - FONDS DÉPARTEMENTAL

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre des dispositifs mis en place par le Conseil général pour soutenir les collectivités dans le financement de leurs projets portant sur l'organisation de la collecte et du traitement des eaux usées :

OPÉRATIONS FIGURANT SUR LA LISTE PRIORITAIRE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL**Assainissement**

✓ *au titre du dispositif fonds départemental 2011 d'assainissement*

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune d'AHUILLÉ	Réhabilitation du réseau eaux usées	81 700 €	25 %	20 425 €
Commune de MARIGNÉ-PEUTON	Réhabilitation du réseau eaux usées	113 687 €	25 %	28 422 €

✓ *au titre du programme départemental 2011 d'assainissement*

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune de SAINT-GEORGES-BUTTAVENT	Réhabilitation du réseau eaux usées Ligne du « Verger Robert » à Fontaine-Daniel	60 707 €	25 %	15 177 €

✓ *au titre du dispositif fonds départemental 2012 d'assainissement*

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune de MARIGNÉ-PEUTON	Extension du réseau eaux usées (8 branchements)	36 000 €	30 %	10 800 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 61 – lignes de crédit 1009 et 9411 -

- Adopté à l'unanimité -

12 - PARTICIPATION COMPLÉMENTAIRE POUR LES ÉTUDES D'ÉLABORATION DU SAGE SARTHE AVAL

La Commission permanente :

- ✚ a émis un avis de principe favorable sur la participation du Conseil général, à hauteur de 5 324,40 €, soit 4,8 %, au financement de l'étude engagée par l'Institution interdépartementale du bassin de la Sarthe pour l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Sarthe aval ;

↳ a attribué 50 % de cette subvention dès cette année, soit 2 662,20 €, portant ainsi à 6 829,93 € le montant global de la contribution départementale 2012 pour l'animation et le suivi de ce SAGE, étant précisé que les 50 % restants seront inclus dans la participation 2013.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 738 – ligne de crédit 868 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : PROGRAMME MILIEUX ET PAYSAGES

13 - RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

La Commission permanente a attribué la subvention suivante au titre du dispositif départemental d'aide à la restauration et à l'entretien des cours d'eau :

Bénéficiaire	Objet	Dépense éligible TTC	Montant de l'aide (au taux de 20 %)
Syndicat de bassin de la Jouanne	Travaux sur la Jouanne à MONTSÛRS (aménagement et renaturation du cours d'eau)	228 887 €	45 777 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 738 – ligne de crédit 936 -

- Adopté à l'unanimité des votants (1 abstention : Norbert BOUVET) -

PROGRAMME 04 : PROGRAMME SÉCURITÉ SANITAIRE

14 - TARIFS 2013 DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA MAYENNE

La Commission permanente :

↳ a validé la grille tarifaire 2013 qui lui a été présentée, portant sur les analyses réalisées par le Laboratoire départemental d'analyses (LDA 53), et applicable à compter du 1^{er} janvier 2013, sur la base d'une augmentation moyenne de 2 % par rapport à 2012,

↳ a autorisé le Président du Conseil général à accorder sur cette grille tarifaire, dans le cadre des négociations menées par Mme la Directrice du LDA53, des remises pouvant atteindre 30 % en fonction des volumes d'analyses dans le cadre de contrats annuels ou pour les clients dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 000 € HT.

- Chapitre 70 – nature 7061 – fonction 921 – ligne de crédit 50 -

- Adopté à l'unanimité -

15 - CONTRATS PLURIANNUELS POUR LES CLIENTS DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA MAYENNE

La Commission permanente a approuvé le nouveau contrat-type qui lui a été présenté, à intervenir avec les clients du Laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) pour les prestations réalisables à compter du 1^{er} janvier 2013 ; ce contrat-type comporte les volets suivants :

- le contrat, désormais pluriannuel, comprenant les conditions générales de vente, valable pour l'ensemble du LDA53,
- une annexe propre à chaque client, dans laquelle apparaissent les options retenues telles que les modalités de facturation et de communication des résultats, le recours à la collecte proposée par le laboratoire et la grille tarifaire accordée.

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 5 TRANSPORT ET MOBILITÉ

PROGRAMME 01 : PROGRAMME TRANSPORT SCOLAIRE

16 - PASSATION D'AVENANTS AUX MARCHÉS PUBLICS DE TRANSPORT COLLECTIF À TITRE PRINCIPAL SCOLAIRE PAR AUTOBUS

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil général à signer les avenants qui lui ont été présentés, ainsi que tous les documents se rapportant à leur exécution ; ces avenants aux marchés publics de transport collectif à titre principal scolaire par autocars (lots 17 à 27 SA, 30 à 31 SA, 46 SA et 64 à 65 SA), d'une durée initiale de 6 ans, ont pour objet de proroger d'un an lesdits marchés, soit jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013/2014, sans incidence sur les montants minimums et maximums, dans l'attente des nouvelles modalités d'organisation du rythme scolaire pour l'enseignement primaire.

- Chapitre 011 – nature 6245 – fonction 81 – lignes de crédit 880 à 888 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 6 ENSEIGNEMENT

PROGRAMME 02 : PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

17 - AIDES AUX ÉTUDIANTS AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2012/2013

La Commission permanente a attribué les aides suivantes aux étudiants mentionnés ci-après, au titre de l'année universitaire 2012/2013 :

I - PRÊTS D'HONNEUR

1 - prêt d'un montant de 2 000 €

- Ophélie AUBRY
- Jason BOIZARD
- Sandy DELAULE
- Elodie FLESSEL
- Fabien LABBE
- Maxime LEMETAYER
- Etienne MOUSSET
- Enora QUERE
- Wendy QUERE
- Laura RICHARD
- Dorine RUBLIER
- Pierre Martin SALLARD
- Teddy SAUDRAIS
- Maximilien SOURDRIL

2 - prêt d'un montant de 2 400 €

- Thomas BEASSE
- Abdoulaye CAMARA
- Soufyane CHAIRI
- Karine CHALMEL
- Marie MONGAZON
- Rosène POURIAS
- Marc Antoine SALLARD

3 - prêt d'un montant de 2 450 €

- David Emmanuel ATOULANE AFANE
- Zoé BOIZARD
- Claudie BRUGIER
- Edouard DALIFARD
- Briec LEBOULANGER
- Estelle OGER

4 - prêt d'un montant de 2 900 €

- Marie CHALMEL

5 - prêt d'un montant de 3 100 €

- Nicole ACKAH YENSU

6 - prêt d'un montant de 3 600 €

- Samuel ACKAH YENSU

II – AIDE DÉPARTEMENTALE À LA MOBILITÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS

Bénéficiaire	Montant de l'aide
Aurore BEDOUET	1 282,50 €
Sofiane BENYOUNES	1 350,00 €
Rose BESNIER	472,50 €
Céline FOURE	1 350,00 €
Romane GALLIENNE	540,00 €
Marie GUERIN	675,00 €
Estelle LAMI	1 350,00 €
Thomas LEFEBVRE	675,00 €
Mylène LESAGE	1 215,00 €
Roxane PRIEUX	1 147,50 €
Maud ROUXEL	1 350,00 €
Fabien SOSON	675,00 €
Emmanuelle TANO	540,00 €
Total	12 622,50 €

III – ALLOCATION DÉPARTEMENTALE DE STAGE OU DE SÉJOUR D'ÉTUDES A L'ÉTRANGER

Bénéficiaire	Montant de l'aide
Vladimir ALEXANDROV	600 €
Jérémie BOUDIN	600 €
Pauline BOURDERION	400 €
Anne Cécile GAULT	400 €
Donatien LEGEARD	600 €
Alicia PAILLARD	600 €
Pierre Martin SALLARD	600 €
Total	3 800 €

- Chapitre 27 – nature 2744 – fonction 23 – ligne de crédit 813 -
- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 23 – lignes de crédit 831 et 833 -

- Adopté à l'unanimité -

**MISSION 7
ÉCONOMIE ET EMPLOI**

PROGRAMME 01 : PROGRAMME AGRICULTURE

18 - COMICES AGRICOLES ET SYNDICAT D'ÉLEVAGE - RÉPARTITION DE LA SUBVENTION

La Commission permanente :

↳ a attribué les subventions suivantes au titre de la participation départementale au fonctionnement des comices agricoles et syndicat d'élevage organisateurs de manifestations agricoles, et autorisé leur versement :

➤ d'une part, en faveur de l'Union départementale des comices mayennais (UDCM) pour les comices agricoles adhérents à cette structure, celle-ci s'engageant à leur reverser les montants alloués :

Bénéficiaires	Subvention départementale
CHÂTEAU-GONTIER	652 €
CRAON	758 €
ERNÉE – SAINT-PIERRE-DES-LANDES	591 €
ÉVRON - BAIS	1 228 €

Bénéficiaires	Subvention départementale
GORRON	593 €
GREZ-EN-BOUÈRE	711 €
LANDIVY	749 €
MESLAY-DU-MAINE	432 €
PRÉ-EN-PAIL	516 €
SAINT-AIGNAN-SUR-ROË	457 €
SAINTE-SUZANNE	457 €

➤ d'autre part, au bénéfice des organisateurs non adhérents à l'UDCM :

Bénéficiaires	Subvention départementale
AMBRIÈRES-LES-VALLÉES	845 €
ARGENTRÉ	1 105 €
BIERNÉ	487 €
CHAILLAND	1 353 €
COSSÉ-LE-VIVIEN	578 €
COUPTRAIN	656 €
LAVAL / SAINT-BERTHEVIN	688 €
MONTSÛRS	83 €
BLEU DU MAINE DE LA MAYENNE	250 €

✚ a autorisé le Président du Conseil général à signer la convention de reversement de la subvention départementale en faveur des comices agricoles cantonaux à intervenir dans ce cadre avec l'UDCM.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 928 – ligne de crédit 999 -

- Adopté à l'unanimité -

19 - PARTICIPATION AU PLAN NATIONAL DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE (PMBE)

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil général à procéder au versement de la participation départementale de 1 000 € à M. Patrice CLAVREUL, dont le dossier a fait l'objet d'un engagement du Conseil général à participer financièrement au projet de modernisation des bâtiments d'élevage antérieur au 31 janvier 2010, via la signature d'une convention tripartite (État, Département, bénéficiaire), dans le cadre du plan national de modernisation des bâtiments d'élevage dans lequel le Conseil général s'est engagé au 1^{er} janvier 2005 (engagement pour 5 ans – 2005/2009 – dispositif clôturé au 31 janvier 2010 par le Conseil général le 29 janvier 2010, la date limite de paiement des aides, effectué à la fin des travaux, ayant été fixée au 31 décembre 2013).

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 928 – ligne de crédit 8224 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

20 - COMMERCE ET ARTISANAT EN MILIEU RURAL

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre du dispositif départemental d'aide au maintien du commerce et de l'artisanat en milieu rural, en application de la délibération du Conseil général du 4 février 2011 :

Bénéficiaire	Nature de l'activité	Coût HT de l'opération	Subvention départementale
M. Yannick LALOS	Reprise, en avril 2012, d'une activité mécanique automobile et agricole - tôlerie - peinture - dépannage - vente de voitures neuves et occasion - distribution de carburant à DAON	71 000 €	5 000 € <i>soit 25 % d'une dépense éligible de 25 000 € HT plafonnée à 20 000 € HT</i>
M. Jérémy DUVAL	Création, en octobre 2011, d'une activité mécanique autos agricole et poids lourds - carrosserie - peinture à COLOMBIERS-DU-PLESSIS	41 000 €	5 000 € <i>soit 25 % d'une dépense éligible de 27 695 € HT plafonnée à 20 000 € HT</i>
M. Franck CASTEL	Création, en octobre 2011, d'une activité taille de pierres - maçonnerie à GREZ-EN-BOUÈRE	24 100 €	1 803 € <i>soit 25 % d'une dépense éligible de 7 211 € HT</i>
Commune de LIGNIÈRES-ORGÈRES	Création d'un commerce boulangerie - pâtisserie en juillet 2011 avec adjonction d'un multiservice (épicerie) prévue en mars 2013	263 260 €	5 000 € <i>soit 25 % d'une dépense éligible de 263 260 € HT plafonnée à 20 000 € HT</i>
Commune de MONTJEAN	Création d'un commerce épicerie multiservice avec rayon boucherie - charcuterie - dépôt occasionnel de pain - dépôt pressing - livraison à domicile - vente de bouteilles de gaz - point vert « Crédit Agricole » - fleurs - presse - boissons - jeux de grattage, depuis le 20 septembre 2012	6 123 €	1 137 € <i>soit 25 % d'une dépense éligible de 4 547 € HT</i>

- Chapitre 204 – nature 204141 – fonction 93 – ligne de crédit 857 -
- Chapitre 204 – nature 20421 – fonction 93 – ligne de crédit 858 -

- Adopté à l'unanimité -

21 - IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La Commission permanente :

↳ a attribué les subventions suivantes dans le cadre du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, en application de la délibération du Conseil général du 4 février 2011 :

- au titre du règlement en vigueur du 1^{er} janvier 2008 au 3 février 2011 :

Bénéficiaire	Opération	Subvention départementale
SCI Le Terras	Extension d'un bâtiment de stockage – ZI du Terras à MAYENNE <u>Occupant</u> : SARL PLASMO (découpe de toutes matières au plasma et au jet d'eau)	113 649 € (au taux de 25 % d'une dépense éligible de 454 594 € HT)

- au titre du nouveau règlement du dispositif immobilier d'entreprise adopté le 4 février 2011 :

Bénéficiaire	Opération	Subvention départementale
SAS SERAP INDUSTRIES	Poursuite du réaménagement d'une partie d'un ensemble immobilier existant de 17 500 m ² (démolition et reconstruction d'un bâtiment de 5 000 m ² réalisé en 1972) – route de Fougères à GORRON <u>Occupant</u> : SAS SERAP INDUSTRIES (fabrication et commercialisation d'équipements principalement pour l'industrie agroalimentaire / spécialisation process d'échanges thermiques [refroidisseurs de lait, cuves de fermentation pour le vin, tunnel de cryogénéisation])	120 000 € (au taux de 10 % d'une dépense éligible de 1 432 485 € HT plafonnée à 1 200 000 € HT)
SCI ALFA CONSTRUCTION	Construction d'un bâtiment – ZA nord de Bazouges à CHÂTEAU-GONTIER <u>Occupant</u> : SARL FAST METAL (fourniture, assemblage, soudure, taille de ferrures métalliques et de profilés)	73 777 € (au taux de 20 % d'une dépense éligible de 368 885 € HT)
SARL MAYENNE OXY-COUPAGE	Extension d'un bâtiment ZA route de Cigné à AMBRIÈRES-LES-VALLÉES <u>Occupant</u> : SARL MAYENNE OXY-COUPAGE (production de pièces pour l'industrie mécanique)	67 605 € à titre d'aide de minimis (au taux de 20 % d'une dépense éligible de 338 025 €)
SAS LE SAPHIR 7 FONTAINES	Démolition d'un bâtiment datant de 1963 et construction d'un ensemble immobilier - ZI des Alignés à LAVAL <u>Occupant</u> : SA Thales Communications & Security (communication aéronautique, communication navale et IFF [identification friend or foe : identification ami ou ennemi sur un radar, matériel de reconnaissance pour les avions de combat ou les hélicoptères])	180 000 € (soit 120 000 € au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise et 60 000 € au titre des projets pour la réalisation desquels le coût des travaux est très important - au taux de 10 % d'une dépense éligible de 9 114 580 € HT plafonnée à 1 800 000 € HT)

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer les conventions qui lui ont été présentées, à intervenir dans ce cadre entre le Département et :

- la SCI Le Terras et la SARL PLASMO
- la SAS SERAP INDUSTRIES,
- la SCI ALFA CONSTRUCTION et la SARL FAST METAL,
- la SARL MAYENNE OXY-COUPAGE,
- la SAS LE SAPHIR 7 FONTAINES et la SA Thales Communications & Security ;

☞ a pris acte que la SARL AWEL Industries, occupante du bâtiment industriel pour la construction duquel la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier a obtenu une aide de 140 000 € par décision de la Commission permanente du 18 juillet 2011, ne remplit pas à elle seule les conditions relatives au montant minimum des fonds propres,

↳ a, en conséquence, émis un avis favorable à la prise en compte des fonds propres de chacune des 2 sociétés (AWEL Industries et AFI TECH) occupant le bâtiment industriel,

↳ a autorisé le Président du Conseil général à signer l'avenant à la convention passée le 24 août 2011 qui lui a été présenté dans ce cadre, à intervenir entre le Département, d'une part, et la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier, la SARL AWEL INDUSTRIES et la SARL AFI TECH, d'autre part.

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 93 – ligne de crédit 851 -

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 93 – ligne de crédit 853 -

- Adopté à l'unanimité des votants

(Olivier RICHEFOU n'ayant pas pris part au vote)-

21 bis - AIDE EXCEPTIONNELLE - SOCIÉTÉ ARFEO-FAROE

La Commission permanente a émis un avis de principe favorable au sujet de la contribution du Département au projet de reprise de leur société, sous forme de Société Coopérative Ouvrière de Production, par tout ou partie des salariés de l'entreprise ARFEO-FAROE de CHÂTEAU-GONTIER, afin de participer à la constitution du capital social de cette société. Cette participation départementale interviendra sous la forme d'une dotation spécifique à Mayenne Initiative, laquelle accordera un prêt d'honneur de 2 500 € maximum à chaque salarié participant à la constitution du capital social indispensable à la réalisation de ce projet. La mise en œuvre de cette décision reste notamment suspendue à la décision du Tribunal de Commerce chargé du dossier.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : PROGRAMME TOURISME

22 - TOURISME

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre du dispositif Hébergements touristiques – modernisation et extension des établissements hôteliers :

Bénéficiaire	Opération	Subvention départementale allouée
SA La Marjolaine MOULAY	- création de 5 suites dans une aile inoccupée de l'hôtel - rénovation de 12 chambres, de la réception, du salon, des salles de restaurant et de petit déjeuner	60 000€ (au taux de 20 % d'une dépense subventionnable de 300 000 € HT)
M. Steve CHEDOR Hôtel Oasis VILLAINES-LA-JUHEL	- création d'une chambre - rénovation de quelques chambres et des parties communes	16 787 € (au taux de 20 % d'une dépense subventionnable de 83 937 € HT)

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 94 – ligne de crédit 11778 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 8

CULTURE ET PATRIMOINE

PROGRAMME 01 : PROGRAMME CULTURE

23 - DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL « COLLÈGES EN SCÈNE »

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les termes de la convention cadre qui lui a été présentée précisant les conditions du partenariat entre le Conseil général, la Communauté de communes de l'Ernée, le Syndicat à vocation économique et touristique (SVET) des Coëvrons, l'État – Ministère de la culture et de la communication, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire, et Ministère de l'éducation nationale, Direction des services départementaux de l'éducation nationale –, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique, d'une part, et le Théâtre de l'Ephémère, d'autre part, pour la mise en œuvre de l'expérimentation « Collèges en scène », projet conduit sur trois années scolaires sur les territoires des Coëvrons et de l'Ernée, dont l'objectif est de proposer à tous les élèves de 4^e un parcours de découverte du spectacle vivant, plus particulièrement de l'art du théâtre, conjuguant la pratique du « voir » et du « faire » ;
- ✚ a attribué les subventions suivantes pour l'année scolaire 2012-2013, 1^{re} année de mise en œuvre de ce projet :
 - 10 000 € au Théâtre de l'Ephémère, au titre de la coordination de l'action, la formation des enseignants et l'organisation des ateliers de jeu théâtral dans l'ensemble des établissements scolaires pour toutes les classes inscrites ;
 - 3 000 € à la Communauté de communes de l'Ernée et 6 000 € au SVET des Coëvrons, au titre d'une participation aux frais artistiques générés par les représentations supplémentaires de « Collèges en scène », étant précisé que cette aide vient compléter le soutien départemental existant mis en place avec les conventions culturelles intercommunales ;
- ✚ a approuvé les termes des conventions financières correspondantes ;
- ✚ a approuvé les termes de la convention opérationnelle type, à intervenir entre l'établissement public de coopération intercommunale et le collège concernés, et le Théâtre de l'Ephémère, d'une part, et le Conseil général, d'autre part, relative aux modalités d'organisation de l'opération pour l'année scolaire 2012-2013, précisant notamment que le Conseil général participera au financement de la billetterie, à hauteur de 6 € par élève sur un coût total de 15 € pour les trois spectacles à voir, et prendra en charge le coût et l'organisation des transports vers la salle de spectacle ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil général à signer lesdites conventions.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 311 – ligne de crédit 13015 -
- Chapitre 011 – nature 6245 – fonction 311 – ligne de crédit 13016 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME PATRIMOINE

24 - RESTAURATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre des dispositifs d'aide à la restauration du patrimoine historique :

→ ÉGLISES DES COMMUNES RURALES :

Bénéficiaire	Nature de l'opération	Montant HT des travaux	Subvention allouée (au taux de 25 %)
Commune de MONTAUDIN	Travaux de réfection de la toiture du clocher de l'église	53 000 €	13 250 €

→ MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS :

Bénéficiaire	Nature de l'opération	Montant HT des travaux	Subvention allouée (au taux de 20 %)
Commune de COSSÉ-EN-CHAMPAGNE	Travaux de restauration des peintures murales de l'église Notre-Dame	18 350 €	3 670 €
Ville de CHÂTEAU-GONTIER	Étude de diagnostic de l'état sanitaire de l'église Saint-Jean-Baptiste	10 400 €	2 080 €
TOTAL		28 750 €	5 750 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 312 – lignes de crédit 1332 et 1297 -

- Adopté à l'unanimité -

25 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SOLLICITÉE PAR LA COMMUNE DE CRAON POUR LE DÉPLACEMENT DE COLONNES GALLO-ROMAINES

La Commission permanente a attribué à la Commune de CRAON une subvention de 2 413 €, au taux de 20 % sur une dépense estimée à 12 069 €, pour le déplacement de colonnes gallo-romaines depuis la cave où ces vestiges ont été découverts vers l'espace culturel Saint-Clément afin qu'ils soient mis en valeur et accessibles au public.

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 312 – ligne de crédit 6815 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 9

SPORT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

PROGRAMME 02 : PROGRAMME CITOYENNETÉ ET ACTION INTERNATIONALE

26 - CITOYENNETÉ ET ACTION INTERNATIONALE

La Commission permanente :

↳ a statué comme indiqué ci-après sur les demandes d'aides présentées au titre des dispositifs départementaux suivants :

Action jeunesse et citoyenneté

- *aides à la formation des cadres des centres de vacances :*

. BOURSES BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) :

Bénéficiaire	Montant
Maud CHARNEAUX	300 €
Laura CHAUSSI	300 €
Anaëlle DOLO	300 €
Camille JOUAULT	300 €
Angélique MOIZEAU	300 €
Sofiya MOSTEFA	300 €
Théo PIERRE	300 €
Camille RACAPE	300 €
Valentin RIANDIERE	300 €
Salim ROUACHE	300 €
Camélia RYAHY	300 €
Laura THEARD	300 €
TOTAL	3 600 €

. BOURSES BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) :

Bénéficiaire	Montant
Stéphanie GILBERT	450 €
Loïc POIRIER	450 €
TOTAL	900 €

Action coopération et jumelages internationaux

- aides aux échanges de jeunes entre le Bezirk de Souabe et le Département de la Mayenne :

Bénéficiaire	Opération	Décision
Comité de jumelage Saint-Fraimbault-de-Prières / Sielenbach	Participation de 25 jeunes mayennais à un séjour à Sielenbach, du 4 au 10 août 2012, semaine de découverte et d'échanges, en partie sur la thématique européenne, organisée par le comité de jumelage dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.	Attribution d'une subvention de 1 250 € (50 € par participant)
Comité de jumelage La Baconnière / Langerringen	Participation de 22 jeunes mayennais à un camp de jeunes français et allemands à Langerringen, du 3 au 10 août 2012, la thématique de l'échange étant « l'intégration et l'égalité des chances ».	Attribution d'une subvention de 1 100 € (50 € par participant)

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer avec la Ville de LAVAL l'avenant n° 1 à la convention signée le 6 décembre 1990 relative à l'occupation de locaux 28 rue Saint-Mathurin pour les besoins du Centre d'information et d'orientation ; cet avenant fixe le loyer à 20 000 € pour l'année 2012.

- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 33 – ligne de crédit 917 –
- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 0202 – ligne de crédit 12815 –
- Chapitre 011 – nature 6135 – fonction 28 – ligne de crédit 6844 –
- Adopté à l'unanimité -

MISSION 10
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

PROGRAMME 03 : PROGRAMME GESTION MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE

27 - CONVENTIONS DE LOCATION D'APPARTEMENTS POUR MISSION D'ACCUEIL DE PARENTS ISOLÉS AVEC ENFANTS

La Commission permanente :

☞ a approuvé les conditions qui lui ont été présentées de location par le Département de quatre appartements de type 4 à Laval, à compter du 1^{er} décembre 2012, pour la mission d'accueil de parents isolés avec enfants et de visites médiatisées, trois d'entre eux étant loués auprès de Mayenne Habitat (2 logements de 68 m² situés 20 rue du Dr Charcot et 40 rue du Dr Roux et un logement de 78 m² situé bd Kellermann) et un auprès de Méduane Habitat (logement de 78,29 m² situé 1 rue Guynemer) ;

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer les contrats et convention de location à intervenir respectivement avec Mayenne Habitat et Méduane Habitat, ainsi que les éventuels avenants y afférents.

- Chapitre 011 – nature 6132 – fonction 0202 – ligne de crédit 9423 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 11

CONTRÔLE INTERNE ET COORDINATION

PROGRAMME 01 : PROGRAMME STRATÉGIE ET PROSPECTIVE

28 - EXPÉRIMENTATION D'UNE DÉMARCHE D'OPEN DATA RAISONNÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil général à signer les engagements contractuels nécessaires à la mise en œuvre expérimentale d'un Open data raisonné en partenariat avec France Telecom qui, pendant la durée de l'expérimentation, proposera gracieusement au Conseil général une solution répondant aux souhaits de libération de données tout en garantissant un haut niveau de sécurité pour la collectivité et les utilisateurs, sous forme de mise à disposition d'une plateforme de service pour la collecte, la préparation, le stockage et la diffusion de données publiques, issues notamment du SIG (système d'information géographique) du Département, étant précisé que cette expérimentation sera réalisée en étroite relation avec les acteurs locaux, impliquant les établissements d'enseignement supérieur, en particulier leurs filières dédiées à l'informatique, que le Conseil général mobilisera dans le cadre d'un concours d'idées et d'applications, les thèmes retenus étant la voirie départementale (informations sur le trafic, travaux, viabilité hivernale, configuration de chaussée...), le tourisme (informations sur les randonnées pédestres et équestres, sur le patrimoine départemental et du Pays d'art et d'histoire, mise à disposition de commentaires écrits multilingues...) et le transport scolaire (informations sur les points d'arrêt, sur la position des cars...).

- Adopté à l'unanimité -

Le Président,



Jean ARTHUIS

Publication du présent relevé par affichage à l'Hôtel du Département le : **19 novembre 2012**
et insertion au recueil des actes administratifs du Département de **novembre 2012 - n° 259**

Prochaine réunion de la Commission permanente :
lundi 3 décembre 2012 (10 h 30) – **Hôtel du Département**